



Traité Soucca

Michna 7 - Chapitre 2

מי שהיה ראשו ורובו בסוכה, ושולחנו בתוך הבית--בית שמאי פוסלין, ובית הלל מכשירין. אמרו בית הלל לבית שמאי, מעשה שהלכו זקני בית שמאי וזקני בית הלל לבקר את יוחנן בן החורוני, ומצאוהו ראשו ורובו בסוכה, ושולחנו בתוך הבית. אמרו להם בית שמאי, משם ראייה; אף הם אמרו לו, אם כן היית נוהג, לא קיימת מצות סוכה מימך.

Une personne ayant la tête et la majorité du corps dans la Soucca mais la table à l'intérieur de la maison. Beth Chamaï interdit et Beth Hillel déclare ceci valable. Les élèves de Hillel dirent à ceux de Chamaï : « La chose ne s'est-elle pas passée ainsi ? Les Anciens de Beth Chamaï et ceux de Beth Hillel qui étaient allés rendre visite à Rabbi Yo'hanan ben 'Horani le trouvèrent assis, sa tête et la majorité de son corps à l'intérieur de la Soucca et sa table dans la maison, et ne lui dirent rien ». Les élèves de Beth Chamaï répondirent à ceux de Beth Hillel : « Est-ce là une preuve ? Eux-mêmes lui avaient dit : Si c'est ainsi que tu as toujours fait, de ta vie entière, tu n'as jamais accompli la Mitsva de la Soucca ».



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions